

disparaître cette acidité. Aussi les plantes cultivées sur une terre couverte de cendres, ont-elles une végétation des plus vigoureuses, et il ne suffit que de faire un simple piochage pour avoir une abondante récolte.

Les souches restent sur le sol après l'abatage et y demeurent longtemps, afin que le défricheur puisse les enlever sans aucune difficulté lorsqu'elles sont pourries. En attendant, il cultive entre les souches, mais bien misérablement. Cette manière d'opérer est très simple, mais aussi très lente. Vu l'état de gêne dans lequel se trouve le colon, il lui est presque toujours impossible d'agir autrement.

Si un homme a des capitaux suffisants à sa disposition, il pourra procéder d'une autre manière, avec plus d'avantages et moins de pertes. Les travaux préliminaires du défrichement et l'abatage, dans ce cas, se feront encore suivant les mêmes données; mais le brûlage s'opérera toujours par tas et l'on prendra bien garde à ce que la terre brûle au même temps; car il est vrai que le brûlage fait disparaître l'acidité du sol, mais il détruit de plus une foule de principes fertilisants. Ce n'est pas la terre qu'on brûle, mais ce sont au contraire les débris de branches, de feuilles, de corps morts qui, en se décomposant, forment un engrais très riche. En brûlant cet engrais, on brûle tous les principes fertilisants, moins la cendre, et on perd autant que si l'on brûlait les fumiers d'étables.

Le défricheur possède un autre moyen aussi expéditif que le brûlage pour détruire l'acidité du sol. Ce moyen qui ne cause pas autant de pertes, c'est la chaux. La chaux étendue sur le sol hâte la décomposition des substances organiques, c'est à-dire des substances végétales et animales, se combine avec les acides du terrain et les neutralise. On a donc par ce moyen tous les avantages du brûlage, mais aucun de ses inconvénients. Pour se servir de la chaux, on la laisse éteindre en tas sur le sol on la recouvrant de terre, et lorsqu'elle est réduite en poudre on l'étend sur tout le terrain et on l'enterre par un piochage ou un hersage.

Cette amélioration n'est pas la seule qu'on devrait introduire dans les nouveaux défrichements. En voici encore quelques-unes d'une utilité incontestable. Par exemple, le colon pourrait utiliser, bien mieux qu'il ne le fait aujourd'hui, les cendres provenant du brûlage du bois. Les cendres vives surtout ont des effets merveilleux sur la végétation; elles agissent d'abord comme engrais; ensuite elles hâtent la décomposition des débris végétaux accumulés à la surface et neutralisent l'acidité contenue dans le sol d'une manière analogue à la chaux. En faisant de la potasse avec ses cendres, il sera impossible de les employer. Cependant les cendres lessivées ne sont pas encore à dédaigner, parce qu'elles favorisent, elles aussi, la végétation de nos plantes. On doit donc les recueillir avec soin et les étendre uniformément sur toute la surface du défrichement. Comme on le voit, les cendres vives et les cendres lessivées sont d'un grand secours au colon qui commence à faire un défrichement.

Une troisième amélioration que le colon à l'aise peut effectuer dans un défrichement, c'est l'arrachage des sou-

ches avant même qu'elles soient pourries. La présence des souches et des racines sur un terrain oppose sans cesse des obstacles sérieux à la culture et on retarde beaucoup les travaux. Il est presque impossible de cultiver ces terrains à la charrue tant qu'on n'a pas enlevé les racines, et l'on sait que le travail à la main est beaucoup plus coûteux que celui exécuté par les animaux de trait. On comprend qu'il est très avantageux de faire disparaître les souches et les racines le plus tôt possible, et voilà pourquoi un grand nombre de cultivateurs intelligents n'ont pas hésité à suivre ce conseil.

Cependant ce procédé rencontre des adversaires. On dit que l'arrachage des souches et des racines appauvrit la terre. Il est vrai que les souches et les racines, en se décomposant, enrichissent le sol par les débris qu'elles y laissent; mais l'économie que nous réalisons dans le travail compense parfaitement cette perte et donne même un excédant de profit. D'ailleurs, lorsqu'on brûle la terre et les débris végétaux accumulés à la surface, on détruit plus d'engrais qu'on ne le fait en arrachant les souches et les racines avant leur décomposition; et cependant on continue de suivre cette coutume dans plusieurs localités. Il vaudrait encore mille fois mieux ne pas brûler la terre et arracher les souches et les racines le plus tôt possible.

Une seconde objection à l'arrachage des souches et des racines avant leur décomposition, c'est que ce travail est très difficile. Autrefois, c'était le cas, mais pas aujourd'hui. Nous avons des arrache-souches très puissants qui enlèvent sans difficulté les plus fortes souches avec leurs racines. Si après l'arrachage des souches, il reste encore des racines, nous avons, pour les arracher ou les couper, des charrues construites dans ce but. De sorte que l'arrachage des souches et des racines avant leur décomposition ne souffre plus aucune difficulté.—A suivre.

Circulaire au clergé

UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE AU LAC SAINT-JEAN

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, }
20 novembre 1890. }

Nous avons souvent occasion de déplorer l'émigration croissante de nos Canadiens de la campagne vers les États-Unis.

Voici que se présente un excellent moyen de retenir dans notre province un bon nombre de jeunes gens, en leur faisant enseigner les moyens de cultiver avec plus de profit.

Les RR. PP. Trappistes qui ont prouvé leur habileté comme cultivateurs, non seulement en Europe, mais près de Montréal et à Antigonish dans la Nouvelle-Ecosse, vont s'établir dans la région du Lac Saint-Jean. Le gouvernement provincial leur accorde cinq mille arpents de bonne terre sur les bords de la Rivière Mistassini, à quelques lieues du Lac Saint-Jean. Les Trappistes ne garderont que ce qu'il faut pour leur école d'agriculture et établiront plus tard dans leur voisinage les jeunes